



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 11 mai 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Le directeur départemental

à

Affaire suivie par Chantal BICHLER  
chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 27

Monsieur le Directeur  
URM  
2, rue Ardant du Picq  
BP 10102  
57014 METZ CEDEX 01

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : **reconstruction partielle du poste électrique 225/63 kV de Saint-Julien, sur la commune de SAINT-JULIEN-LES-METZ.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 9 mai 2017
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00201
- Dossier réalisé par : Atelier des Territoires

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint «**le récépissé clôturant son instruction administrative**». Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de 4 mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du Code de la justice administrative.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune SAINT-JULIEN-LES-METZ où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

  
Valérie ANTOINE-POTIER

